Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Un bris de glace avec une voiture de location

Par Visiteur

Suite a un eclat sur la vtre avant de la voiture que j ai loue qui dois payer la vitre .renault dis que c mois ci oui pour quoi et pas l assurance c un bris de glace accidentel sur la route par un petit gravillier .

je vous remerci da vance

Par Visiteur

Bonsoir Monsieur,

Aviez vous souscrit une assurance complémentaire?

Cordialement

Par Visiteur

Non jai payer avec une visa premiere

Par Visiteur

Monsieur,

Malheureusement, il est vrai que ces frais sont à votre charge. En effet, cela est prévu dans votre contrat de location que toutes les réparations en dessous du seuil prévu dans le contrat (montant de la franchise)sont à votre charge sauf souscription d'une assurance complémentaire.

Cordialement